

Entente d'engagement BOKS (Canada)

Les participants doivent être conscients des attentes et des conditions applicables à leur participation au programme BOKS (préparons la réussite des enfants) (ci-après « BOKS » ou le « programme »). Reebok Canada Fitness Foundation (ci-après « RCFF ») a préparé cette entente d'engagement (l'« entente »). VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT CETTE ENTENTE AVANT DE PARTICIPER À BOKS. Votre participation au programme est une acceptation en soi de cette entente.

Vous vous engagez à devenir un champion du changement BOKS. En tant que modèle, vous ferez tout votre possible pour créer un environnement favorable pour les enfants enrôlés dans le programme et les autres bénévoles afin de les aider à découvrir leur potentiel grâce à l'activité physique. Vous aiderez la gestion de ce programme sachant que vous contribuez au développement d'une génération d'enfants en santé et dotés d'une meilleure confiance en soi. Vous permettrez aux enfants d'être plus actifs et d'adopter de saines habitudes de vie.

Vous comprenez et acceptez, préalablement au lancement du programme, les conditions suivantes :

1. S'assurer que BOKS détient l'approbation et le soutien du directeur de l'école.
2. Se familiariser avec le programme en passant en revue le curriculum et les vidéos de formation offerts sur le portail de l'entraîneur, les modules de formation virtuelle et /ou recevoir la formation nécessaire en personne.
3. Toujours se référer au programme en tant que « BOKS » (préparons la réussite des enfants). Vous pouvez ainsi adéquatement intégrer les outils de marque associés au programme et tirer profit de nos activités publicitaires. Mentionner que l'école offre le programme et qu'elle n'est pas une agente de Reebok ou RCFF.
4. Exercer le rôle d'entraîneur en chef et nommer un entraîneur principal qui gèrera le programme.
5. S'assurer que tous les entraîneurs et bénévoles ont été soumis à une vérification de casiers judiciaires avant le début du programme et qu'ils se conforment à tous les règlements de l'école.
6. S'assurer que l'entraîneur principal suit le curriculum et le plan de cours présentés dans le manuel de formation BOKS. Cependant, vous et/ou toute autre personne implantant le programme, acceptez toutes les responsabilités associées à la mise en place du programme.
7. Faire tous les efforts pour recueillir et communiquer des mesures (par exemple, résultats de sondages, nombres de minutes d'activité, etc.) au siège social BOKS en utilisant les protocoles et directives décrites sur le portail de l'entraîneur.
8. Libérer et tenir indemnes RCFF, Reebok International Ltd., Reebok International Limited, the Reebok Canada Fitness Foundation, Inc., Adidas (Canada) Limited et leurs sociétés mères, affiliées, membres de la direction, agents, partenaires, fournisseurs, entrepreneurs, commanditaires (incluant l'Agence de la santé publique du Canada) et leurs employés de toutes les responsabilités, réclamations, demandes, pertes ou dommages résultant ou touchant l'implantation du programme, découlant de la négligence des participants ou de toute autre cause, dans toute la mesure permise par la loi.

Vous comprenez et acceptez les conditions suivantes :

1. En participant au programme, vous prendrez part à des activités présentant un risque de dommages à la propriété personnelle ou de blessures corporelles pouvant être causés par vos actions, inactions ou négligence et les actions, inactions ou négligence d'autrui, les conditions des installations, les conditions météorologiques ou l'usage de tout équipement durant votre participation au programme. De plus, vous reconnaissez la possibilité de la présence d'autres risques inconnus ou raisonnablement

imprévisibles à la date de l'acceptation de cette entente (collectivement, les « risques »). À cet égard, vous confirmez avoir été mis au courant, avant de prendre part au programme, des activités auxquelles vous participerez dans le cadre du programme.

2. Vous êtes familiarisé avec l'équipement utilisé dans le cadre du programme et leur utilisation sécuritaire.

3. Vous assumez volontairement tous les risques et acceptez la responsabilité personnelle pour toutes les pertes, dommages, dépenses (médicales et autres) et blessures, incluant le décès ou l'invalidité permanente que vous pouvez subir, ou que vos héritiers ou parents proches peuvent subir, résultant de votre participation au programme. Vous comprenez que les risques ne peuvent pas être éliminés sans compromettre les qualités essentielles des activités du programme.

4. Vous acceptez de libérer, de renoncer à toute réclamation, de décharger et de ne pas tenter de poursuites contre RCFF, Reebok International Ltd., Reebok International Limited, the Reebok Canada Fitness Foundation Inc., Adidas (Canada) Limited et leurs sociétés mères, affiliées, membres de la direction, directeurs, agents, partenaires, fournisseurs, entrepreneurs, commanditaires (incluant l'Agence de la santé publique du Canada) et leurs employés (collectivement, les « parties libérées ») et de libérer les dernières de toute responsabilité envers vous, vos héritiers et parents proches pour toutes les réclamations, demandes, pertes ou dommages à cause de blessures, incluant l'invalidité permanente, le décès, les dommages matériels et autres (collectivement, les « réclamations ») causés ou pouvant avoir été causés en tout ou en partie par la négligence des parties libérées, défaillances de devoir de prudence, incluant tout devoir légal, toute rupture de contrat, ou tout autre acte de la part des parties libérées résultant ou touchant le programme.

5. Vous consentez à tenir indemne et à couvrir les parties libérées de toutes les réclamations de tiers résultant de votre participation au programme.

6. Vous possédez une couverture d'assurance suffisante pour toute blessure ou dommage que vous pouvez subir lors de votre participation au programme. De plus, vous certifiez que vous ne souffrez d'aucune condition physique ou médicale qui pourrait compromettre votre sécurité lors des activités du programme. Vous certifiez aussi que votre état de santé et condition physique sont suffisants pour vous permettre de participer aux activités du programme.

7. Reebok se réserve le droit de prendre des photos et de faire des vidéos de ce programme et vous consentez à ce que Reebok utilise de telles photos ou vidéos à des fins promotionnelles/commerciales et vous approuvez aussi de tels usages par des tiers avec lesquels Reebok peut entreprendre des activités de commercialisation conjointe.

8. La présente entente vous lie ainsi que vos héritiers, proches parents, exécuteurs testamentaires, administrateurs, ayants droit et représentants. L'entente s'applique en faveur de RCFF, Reebok et les autres parties libérées et leurs propres héritiers, proches parents, exécuteurs testamentaires, administrateurs, représentants, ayants droit, affiliés et successeurs respectifs. RCFF bénéficie de cette entente à titre d'agent et de fiduciaire au nom de toutes les parties libérées et peut faire respecter cette entente au nom de ces parties libérées.

9. Cette entente est conçue dans le sens le plus large et le plus inclusif que permet la loi de la province de l'Ontario et si l'une des provisions de cette entente est jugée invalide, inapplicable ou nulle par un tribunal compétent, les autres provisions de cette entente demeureront en vigueur.

10. Cette entente sera gouvernée et interprétée conformément aux lois de la province de l'Ontario et vous vous soumettez à la juridiction non exclusive des tribunaux situés en Ontario.

11. Vous avez eu suffisamment de temps pour entièrement lire ce document et obtenir des conseils juridiques concernant son contenu et ses effets. Vous avez lu et vous comprenez cette entente et vous acceptez par la présente d'être lié à ses conditions.

12. Tout différend en vertu de la présente entente sera arbitré et l'arbitration de tout différend aura lieu en Ontario (Canada), en langue anglaise, selon les lois de l'Ontario en présence d'un seul arbitre dans le cadre d'une obligation de confidentialité stricte.

VOUS AVEZ LU ET VOUS COMPRENEZ CETTE PRÉSENTE ENTENTE ET EN ACCEPTANT LES CONDITIONS DE CETTE ENTENTE, VOUS RENONCEZ À CERTAINS DROITS QUE VOUS, VOS HÉRITIERS, PROCHES PARENTS, EXÉCUTEURS TESTAMENTAIRES, ADMINISTRATEURS, AYANTS DROIT ET REPRÉSENTANTS POUVEZ DÉTENIR CONTRE LES PARTIES LIBÉRÉES.

Le nom et le logo BOKS, le manuel de formation, les plans de cours et tout le matériel fourni par RCFF sont la propriété de RCFF et de ses concédants de licence. Sous réserve des dispositions de la présente entente, RCFF accorde une licence limitée à votre école pour l'usage du nom et logo BOKS et du matériel pour gérer le programme BOKS d'activité physique offert avant le début des classes à l'école. RCFF peut révoquer cette permission en tout temps suivant un avis écrit pour des raisons incluant la non-conformité aux exigences du programme.

Vous consentez à ne pas utiliser les marques de commerces ou le matériel BOKS à des fins commerciales et vous ne distribuerez pas le matériel du programme hors de votre école. Vous pouvez reproduire le nom et le logo BOKS sur votre matériel promotionnel pour les besoins du programme dans votre école (par exemple, dans un bulletin ou sur un babillard), mais vous NE POUVEZ PAS utiliser le nom ou le logo BOKS, out toute autre marque de commerce RCFF ou Reebok, sur des produits (par exemple, t-shirts, bouteilles d'eau, etc.) ou pour toute autre raison sans la permission expresse et écrite de BOKS, RCFF ou Reebok. RCFF peut révoquer cette permission en tout temps suivant un avis écrit.